La Wallonie confirme son veto au Ceta mais laisse la porte entrouverte

Le ministre-président Paul Magnette n'a pas réclamé une réouverture des négociations sur l'ensemble du traité, mais uniquement sur la déclaration interprétative.

JEAN-PAUL BOMBAERTS

La Wallonie seule contre tous, tel le petit village d'Astérix peuplé d'irréductibles Gaulois. Le Parlement wallon a bel et bien confirmé vendredi son opposition au projet de traité commercial entre l'Union européenne et le Canada (Ceta). Tout en laissant la porte entrouverte à une renégociation.

Lors du débat parlementaire suivi par plusieurs correspondants étrangers, le ministre-président Paul Magnette a justifié avec énergie le veto wallon en raison du secret qui a entouré les négociations du Ceta, mais aussi ses faibles standards en matière de respect des droits socio-économiques et d'environnement. *«C'est toute la philosophie des échanges commerciaux des 20 à 30 années à venir dont il est question avec ce débat.»*

L'Europe en otage

La motion a été adoptée par la majorité PS-cdH, appuyée par l'opposition Ecolo et PTB. L'opposition MR a voté contre la motion. *«Vous n'avez pas le sens de l'Etat, vous prenez en otage la Belgique et l'Europe»*, a lancé la libérale Virginie Defrang-Firket, estimant que la région, après ce vote, deviendra le *«Cuba de l'Europe»*.

Le niveau fédéral ainsi que la Flandre, dirigés par des majorités de centre-droit, ont déjà apporté leur soutien au Ceta. La Région bruxelloise, ainsi que la Communauté germanophone, n'ont par contre pas encore pris formellement attitude dans le débat.

Les ministres européens doivent se retrouver le 18 octobre à Luxembourg pour signer le traité et donner mandat au président du Conseil européen, Donald Tusk, de l'approuver au nom des 28 lors du prochain sommet UE-Canada, le 27 octobre.

Le monde associatif (syndicats, ONG, agriculteurs, etc.) s'est félicité du véto wallon. *«Il est temps d'ouvrir enfin le débat sur des alternatives pour un commerce mondial au service des droits humains et du développement durable»*, a fait savoir le CNCD-11.11.11.

Dans les rangs patronaux en revanche, on a fustigé l'attitude de la Wallonie qui s'est *«tiré une balle dans le pied»*. *«C'est incompréhensible quand quelques heures auparavant, lors de la visite d'État au Japon, les présidents de ces mêmes entités fédérées exhortaient les entreprises et les PME à oser la grande exportation»*, ont regretté en chœur les organisations patronales (FEB, UWE, UCM, Voka, Unizo, Beci et Boerenbond).

Les employeurs appellent dès lors *«l'ensemble des autorités belges à se concerter le plus rapidement possible afin que la Belgique puisse signer l'accord»*. C'est d'ailleurs le scénario qui semble se profiler.

Paul Magnette a en effet assuré hier ne pas vouloir rejeter définitivement le traité commercial. *«Mettons-nous à table et discutons!»*, a-t-il plaidé, suggérant de *«reformuler»* la déclaration interprétative jointe la semaine passée au Ceta. Objectif: que la déclaration soit dotée du même poids juridique que le traité Ceta lui-même.

«La Wallonie va devenir le Cuba de l'Europe.»

VIRGINIE DEFRANG-FIRKET
DÉPUTÉE MR

LE TRAITÉ BLOQUÉ DANS LES MÉANDRES DU FÉDÉRALISME BELGE

L'Europe est tombée des nues vendredi en découvrant que les votes du Parlement wallon et de la Fédération Wallonie-Bruxelles, représentant **moins d'un centième de la population de l'Union**, sont parvenus à bloquer, à eux seuls, la ratification de l'accord de libre-échange avec le Canada (Ceta). Cet accord, conclu en 2013 après cinq ans de négociations secrètes entre le gouvernement canadien et la Commission européenne, avait été **signé en septembre 2014** par les présidents des trois institutions européennes (conseil, commission et parlement). Une signature symbolique, car sans ratification par les États, le traité n'existe pas. Il est, aujourd'hui, paralysé par deux entités fédérées.

Impensable dans un État unitaire, comme la France ou les Pays-Bas, cette réalité découle de l'évolution, parfois chaotique, **de la Belgique vers un État fédéral proche du confédéralisme** où les entités fédérées ont reçu un droit de traiter («ius tractatis») quasi équivalent à celui de l'État fédéral.

La procédure, fixée en 1996, prévoit que dans le cas d'un «traité mixte», comme le Ceta, les pouvoirs fédérés donnent leur assentiment après avoir consulté leur assemblée. La Belgique ne peut, en aucun cas, se passer de cet accord lors de la ratification.

Si rien ne change d'ici mardi, **le ministre des Affaires étrangères Didier Reynders** ne pourra voter la ratification du Ceta lors du Conseil européen de Luxembourg.

Techniquement, ce vote se faisant à la majorité qualifiée, notre pays ne pourra, à lui seul, empêcher l'enclenchement de la procédure de ratification. Mais pour que la ratification soit valide, la signature de chaque ministre européen est requise au bas de l'accord. Or, le défaut d'un seul pays bloque tout. Et la Belgique, en l'état, ne signera pas. **V.G.**

Paul Magnette «Important d'avoir des principes»

Alors, c'est non au Ceta?
La Wallonie a une position très étayée. Le gouvernement wallon plaidera auprès du Fédéral pour une réouverture des négociations. C'est tout sauf un mouvement d'humeur.

Comment ressort-on d'un tel épisode?
Dès le début, j'ai indiqué à nos partenaires nos difficultés par rapport au traité. Nous voulons rediscuter. Certains se sont dit quel les petits Wallons n'oseraient jamais aller jusqu'au bout. C'est pourtant bien notre responsabilité de nous prononcer.

Pourquoi n'êtes-vous pas parvenu à imposer vos griefs à la Commission?
Je me pose la question. J'ai fait part à la Commission il y a un an de nos problèmes par rapport au texte. Le Canada était disposé à accepter certaines choses mais c'était trop tard. On n'a pas eu le temps. Il y a eu un jeu de la part de certains pour faire croire que la Wallonie était isolée pour nous faire céder. Nous n'avons pourtant rien mis d'inacceptable sur la table qui aurait pu saborder l'accord.

Derrière ce traité, qu'est-ce que vous craignez?
Il se joue ici les standards pour tous les accords commerciaux. On risque de tirer vers le bas les normes européennes.

Le milieu économique redoute un isolement de la Wallonie. Vous les comprenez?
Je comprends l'effet sur l'image et je suis prêt à en débattre avec eux. Mais sur le fond, il y va de notre intérêt. Nous avons intérêt à avoir des normes élevées pour éviter le dumping social. Certes, il y a un impact sur notre image mais il est important d'avoir des positions de principe.

Que va-t-il se passer maintenant?
Nous sommes prêts à discuter. Il est important que nos revendications soient intégrées dans un texte juridiquement contraignant. Je suis convaincu qu'il n'y a rien d'inacceptable mais je regrette que la Commission n'ait jamais mis sur la table nos positions dans le cadre des négociations.

Craignez-vous des mesures de rétorsion du Canada?
Je ne crois pas en des mesures de rétorsion. Nous exportons sans le Ceta. Nous voulons faire du commerce avec le Canada mais avec des balises. Je suis le premier à regretter cette situation mais j'ai la conscience tranquille car j'ai fait les choses de manière transparente.

F.-X.L.

Quand le PS wallon «déclare la guerre» à l'ordre économique mondial

Le blocage de l'accord de libre-échange entre l'Europe et le Canada rend du lustre au PS sur la scène politico-médiatique. Mais il passe mal au niveau européen et patronal.

VINCENT GEORIS

Le président du Parti socialiste Elio Di Rupo doit être aux anges. Son parti, aux commandes en Région wallonne et à la Fédération Wallonie-Bruxelles, vient d'injecter un grain de sable dans la mécanique européenne qui paralyse le Ceta, un traité international érigé en repoussoir par la société civile partout en Europe. La décision pousse la Wallonie au devant de la scène, en Europe et outre-Atlantique.

L'opération ressemble à un coup de billard à trois bandes. Elle permet au PS, et à son président, de parler à nouveau à ses «ouailles», attirées ces derniers temps par les sirènes du PTB, et de séduire au passage les écologistes hésitants. Tout en portant une estocade au gouvernement fédéral et au MR. Il lui permet, aussi, de jouir d'une visibilité dans les chancelleries européennes qui le met en position de négocier.

Mais ce n'est pas sans danger, tant pour l'image du pays que pour son économie.

1 Quelles sont les conséquences du vote wallon?

Le vote des deux assemblées bloque la ratification du Ceta qui devait avoir lieu le 18 octobre. Le traité n'est pas mort. Il est aux soins intensifs, le PS laisse une porte ouverte. Ce vote surprend, mais il était prévisible. Une résolution, poussée au Parlement wallon par les écologistes en avril dernier, avait déjà refusé les pleins pouvoirs au gouvernement fédéral pour ratifier le Ceta.

En plus des conséquences sur le Ceta, ce vote en aura aussi sur les négociations, présentes ou futures, de l'UE. «*Le fait qu'un parlement régional puisse bloquer un traité va peser sur les négociations du TTIP mais aussi sur d'autres accords de libre-échange, comme celui que devraient négocier l'Union européenne et le Royaume-Uni après le Brexit*», dit une source européenne.

2 Que veut la Wallonie?

La Wallonie a plusieurs exigences pour dire «oui». Couler dans le texte du traité la déclaration interprétative du Ceta qui a été négociée récemment avec le Canada pour tenter de calmer les opposants; supprimer les tribunaux d'arbitrage (ICS); limiter les listes de secteurs libéralisables et créer une exception agricole pouvant être invoquée en cas de difficulté.

3 Comment réagit l'Europe?

Pour la Commission européenne, qui a négocié le Ceta, cette «déclaration de guerre» à l'ordre économique mondial est une catastrophe. Cinq années de tractations sont mises au tapis par une région qui n'est pas, et n'a jamais été, le centre d'intérêt de l'Union. Dans les institutions européennes à Bruxelles, certains découvrent l'existence de la Région wallonne, son Parlement et son «Elysette».

La France n'apprécie guère la manœuvre. Le président français François Hollande tient à préserver les relations privilégiées entre le Canada et son pays. Nul doute qu'il tentera de peser sur les socialistes wallons.

«Elio Di Rupo a été contacté par plusieurs chefs d'Etat pour que la Wallonie s'abstienne de bloquer le traité.»

4 Quelles sont les issues à cette crise?

Trois scénarios sont envisageables. Sous la pression internationale, le PS pourrait faire volte-face d'ici mardi. Depuis une semaine, son président socialiste est prié de revoir sa stratégie. «*Elio Di Rupo a été contacté par plusieurs chefs d'État pour que la Wallonie s'abstienne de bloquer le traité*», dit un de ses proches. Un effet «boomerang» serait à craindre. «*Le PS joue un jeu dangereux, car s'il fait volte-face, après le message clair qu'il vient de délivrer, il décevra. Ce serait catastrophique pour lui*», dit le député wallon Stéphane Hazée (Ecolo).

Le deuxième scénario est celui d'un accord intégrant les revendications wallonnes ou une partie de celles-ci. «*Un processus est en cours depuis plusieurs jours*», dit un porte-parole de la Commission. Le Coreper, qui rassemble les ambassadeurs des États européens, a déjà débattu de certaines concessions.

La troisième voie est celle de l'enlisement du Ceta. Les négociateurs européens et canadiens ne devraient pas revenir autour de la table pour ouvrir de nouvelles négociations. Le traité pourrait connaître le même sort que le TTIP, dont les chapitres les plus importants sont bloqués. D'autant que la Wallonie n'est pas la seule à faire de la résistance. Mercredi, lors d'une réunion du Coreper huit États ont émis des réserves, bien que dans une moindre mesure.

5 L'image de la Wallonie en souffrira-t-elle?

L'impact sur l'opinion publique, la société civile et les ONG, pourrait être positif, tant la méfiance est grande à l'égard des traités et des institutions supranationales. Mais l'image de la Wallonie, comme celle de la Belgique et de l'Europe, risque d'être écornée auprès des investisseurs et des grandes entreprises.